



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Municipalité de Pointe-Fortune

Inondations : la crue printanière est maintenant amorcée

Pointe-Fortune (Québec), le mardi 11 avril 2023 – À la lumière des informations que nous détenons, la crue printanière est maintenant amorcée.

Si ce n'est déjà fait, nous invitons les propriétaires et locataires de Rigaud et de Pointe-Fortune à mettre en œuvre leur plan d'urgence familial et les mesures préventives pour réduire leur vulnérabilité.

Nous vous rappelons que du sable est mis à la disposition des résidents en libre-service dans 5 points de dépôt, dont les adresses figurent dans le [site Internet](#) de la ville de Rigaud.

Les personnes concernées sont d'ailleurs invitées à le visiter régulièrement pour suivre l'« Échelle des niveaux de la rivière des Outaouais et débits du barrage Carillon », dont la prochaine mise à jour sera faite le mercredi 12 avril 2023.

Si vous n'avez pas été en mesure d'assister à la séance de communication des risques du lundi 3 avril 2023, prenez le temps visionner la [captation vidéo](#), et de consulter la [présentation](#) et la « Liste des responsabilités des propriétaires et locataires » au [format PDF](#).

Si après avoir consulter tous ces outils vous avez besoin d'information complémentaire, vous pouvez communiquer par courriel, avec Eric Martel, coordonnateur de la sécurité civile : ericmartel@ville.rigaud.qc.ca.

Source : Municipalité de Pointe-Fortune en collaboration avec la ville de Rigaud